



EuroMed Formation des Administrations publiques

**Programme régional de formation et de conseil sur
l'administration publique pour les Partenaires méditerranéens**

CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE Libre circulation des marchandises

PROGRAMME

Barcelone, du 28 novembre au 2 décembre 2005



**Programme MEDA de la Commission européenne (CE) -
EuropeAid Office de coopération**

Unité de gestion du programme :


**Institut Européen
d'Administration Publique – Centre Européen des Régions (IEAP-CER)**
**European Institute
of Public Administration – European Centre for the Regions (EIPA-ECR)**

INTRODUCTION et INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Centre européen des régions (CER), l'Antenne de l'Institut européen d'administration publique (IEAP) à Barcelone, est l'Unité de gestion du "Programme de formation et conseil sur l'administration publique pour les Partenaires méditerranéens" (EuroMed Formation des Administrations publiques) de la Commission européenne, financé au titre du programme MEDA.

Ce programme est le prolongement de l'initiative soumise à la Commission européenne dès l'année 2000 et qui se traduit par la tenue d'une conférence organisée par le CER à Barcelone les 7 et 8 février 2000 sous le titre "Réunion des représentants des administrations publiques des Partenaires euro-méditerranéens dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen".

Objectifs

Ce programme s'inscrit dans le volet II de la Déclaration de Barcelone de novembre 1995 et vise à dispenser une formation sur les affaires européennes à des fonctionnaires du sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient ; il envisage aussi la création d'un réseau de centres de formation en administration publique entre les Partenaires euro-méditerranéens.

Les objectifs de ce programme sont de contribuer à la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010, d'approfondir les connaissances des affaires européennes chez les Partenaires méditerranéens afin de contribuer à la mise en oeuvre des accords d'association, et de développer chez les Partenaires méditerranéens une masse critique d'experts du processus d'intégration européenne.

D'une durée de 3 ans et doté d'une enveloppe budgétaire de 6 millions d'euros, ce programme est destiné aux 10 Partenaires méditerranéens. Le programme s'articule autour de 4 modules: 1) Connaissances de base sur l'UE; 2) Connaissances de base des programmes communautaires; 3) Cours avancé sur l'UE; 4) Formation de formateurs; il vise aussi la création d'un réseau de centres de formation de l'administration publique.

Les Etats membres de l'Union européenne seront aussi impliqués dans ce programme par des fonctions de conseil et de participation dans la formation en cas de besoin, ainsi qu'à travers leur participation au réseau de centres euro-méditerranéens de formation des administrations publiques.

MODULE CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE

INTRODUCTION

10 séminaires seront organisés sur le thème des CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE. Chaque séminaire durera 5 jours et pourra accueillir 30 participants. L'objectif de ces séminaires sera d'assurer un niveau de connaissances avancées à près de 300 fonctionnaires issus des administrations publiques des Partenaires méditerranéens. Les 10 séminaires se dérouleront autour de différents thèmes qui ont été choisis par les Coordinateurs nationaux de chacun des 10 pays partenaires méditerranéens.

OBJECTIFS

Les objectifs des séminaires consacrés aux CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE sont :

- d'assurer aux participants une connaissance approfondie, dans ce cas dans le domaine de la libre circulation des marchandises, domaine qui les intéresse dans le cadre des Accords d'association avec l'UE.
- de permettre aux participants d'avoir une connaissance de travail d'expert sur les politiques communautaires pour qu'ils soient à même de diffuser les informations pertinentes sur ces questions et nouer des rapports de travail avec les institutions et les Etats membres de l'UE sur ces questions.
- de développer une coopération administrative bilatérale et multilatérale.
- d'encourager un échange d'expériences, connaissances et bonnes pratiques.

MÉTHODOLOGIE

Le contenu du séminaire sera :

- a) introduit par des experts des institutions européennes, des Etats membres de l'UE et des représentants du monde académique,
- b) il aura une approche tournée vers la pratique, et
- c) se fera au moyen d'exposés, d'une visite sur le terrain et d'exercices interactifs.

PORTÉE RÉGIONALE

Comme il s'agit d'un programme régional euro-méditerranéen, ce programme impliquera tous les Partenaires euro-méditerranéens et les bénéficiaires seront les Partenaires méditerranéens.

DOCUMENTATION DE BASE

Présentations en Power point sur les différentes questions abordées par le séminaire, documents de l'UE, sites Internet de l'UE.

PARTICIPANTS

Les participants aux séminaires seront des représentants des administrations publiques de chaque Partenaire méditerranéen. Chaque Partenaire méditerranéen peut proposer jusqu'à (3) participants par séminaire sur CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE.

Les participants devront posséder une expérience pratique du domaine concerné, connaître les affaires européennes et maîtriser la langue française et/ou anglaise.

Ils doivent aussi posséder suffisamment d'autorité pour pouvoir diffuser les informations reçues.

LANGUES DE TRAVAIL

Français et anglais, avec interprétation simultanée.

BIENVENUE

Nous nous réjouissons de vous accueillir au Centre européen des régions, l'Antenne de l'Institut européen d'administration publique à Barcelone. Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'IEAP et ses activités de formation et de recherche sur notre site Internet www.eipa.nl

LIEU OÙ SE TIENT LE SÉMINAIRE

Hôtel "Catalonia Berna"
Roger de Llúria, 60
ES - 08009 Barcelone
Tél. : +34 93 272 00 50
Fax : +34 93 272 00 58

ORGANISATION DU PROGRAMME

Institut européen d'administration publique
– Centre européen des régions
(IEAP-CER)
Girona 20
ES - 08010 Barcelone
Tél. : +34 93 56 72 400
Fax : +34 93 56 72 399

PROGRAMME

Lundi 28 novembre 2005

- 09h30** **Accueil et présentation du programme**
Eduard SÁNCHEZ MONJO, Superviseur, Programme EuroMed Formation des Administrations Publiques; Directeur, Institut européen d'administration publique -Centre européen des régions (IEAP-CER), Barcelone (ES)
- 10h00** **Présentation des participants par les participants**
Chaque participant devra se présenter, expliquer sa vision de la libre circulation des marchandises, du programme et de son importance pour son travail.
- 10h50** **Présentation du contenu et des objectifs du séminaire**
Timm RENTROP, Chargé de cours, Unité des politiques européennes, Institut européen d'administration publique (IEAP), Maastricht (NL)
- 11h00** **Principaux aspects du Processus euro-méditerranéen**
Stéphanie HOREL, Coordinatrice du Programme EuroMed Formation des Administrations publiques, Institut européen d'administration publique-Centre européen des régions (IEAP-CER), Barcelone (ES)
- 11h30** **Pause**
- 12h00** **Le Programme MEDA**
Stéphanie HOREL
- 13h00** **Discussion**
- 13h30** **Déjeuner**
- 15h00** **Introduction au Marché intérieur de l'UE**
Timm RENTROP
- Philosophie
 - Principes généraux et règles essentielles
 - Objectifs
- 16h00** **Pause**
- 16h30** **Le Marché intérieur de l'UE (suite) et discussion**
- 17h30** **Fin de la première journée**

Mardi 29 novembre 2005

**Faciliter le commerce de marchandises et
surmonter les *Entraves techniques aux échanges***

- 09h30** **Le principe de la reconnaissance mutuelle**
Une méthode qui ne repose pas sur le législateur
Hans INGELS, DG Entreprises et Industrie, Commission européenne,
Bruxelles (BE)
- 11h00** **Pause**
- 11h30** **Harmonisation des règles techniques**
L'ancienne approche et la nouvelle approche
Helen SUTCLIFFE, DG Entreprises, Unité C1, Commission européenne,
Bruxelles (BE)
- 13h00** **Déjeuner**
- 14h00** **Harmonisation des règles et normes techniques**
Le travail du CEN/CENELEC/ETSI
Hugues PLISSART DE BRANDIGNIES, Directeur Nouvelles opportunités de
normalisation, CEN – Comité européen de normalisation, Bruxelles (BE)
- 15h30** **Pause**
- 16h00** **La fixation de normes (volontaires) en Europe à l'ère du Marché intérieur**
Hugues PLISSART DE BRANDIGNIES
- 17h00** **Exercice interactif 1 : Que faire des importations étrangères**
 • quand l'autorisation/accès au marché est requis ?
 • quand elles sont mises sur le marché sans attendre les démarches
 administratives?
Les participants devront appliquer ces règles à des situations hypothétiques et à
leur propre situation
- 18h30** **Fin de la deuxième journée**

Mercredi 30 novembre 2005

L'application de normes nationales dans le Marché intérieur

- 09h00** L'application de normes (volontaires) aux produits importés. Quelques commentaires
Timm RENTROP
- 09h30** L'application de règles et normes techniques dans la pratique ; l'utilisation de tests et de la certification pour prouver que les produits satisfont à ces exigences
Michael JUNGNITSCH, Managing Director, TÜV Rheinland Product Safety GmbH, Cologne (DE)
- 11h00** Pause
- 11h30** Comment éviter les redondances :
Etude de cas sur les possibilités qui s'offrent aux producteurs pour éviter la nécessité de tester deux fois le même produit sur le même aspect et d'éliminer la paperasserie, la documentation et les dépenses inutiles :
Accréditation de laboratoires étrangers
Michael JUNGNITSCH
- 12h30** Supervision du marché dans le marché intérieur et mise en oeuvre des réglementations et normes nationales
Timm RENTROP
- 13h30** Déjeuner
- 14h30** Une analogie importante :
La reconnaissance des diplômes étrangers et les règles communautaires en la matière
Timm RENTROP
- 15h30** Pause
- 16h00** Exercice interactif 2: Dans quelle mesure ces règles sur la reconnaissance des diplômes influencent-elles les travaux des responsables des normes commerciales et d'autres fonctionnaires qui supervisent le marché et contrôlent les produits mis en vente sur le marché?
Les participants devront appliquer ces règles à des situations hypothétiques et à leur propre situation.
- 18h00** Fin de la troisième journée

Jeudi 1er décembre 2005

Visite sur le terrain

- 08h30** **Départ de l'hôtel**
- 09h00** **Présentation de la Douane de Barcelone: organisation et structure**
- 09h15** **Exposé : Introduction des biens dans le territoire douanier de la Communauté**
- Destinations douanières
 - Référence spéciale au régime douanier des importations
- 10h15** **Visite du domaine portuaire**
- 10h30** **Démarches administratives, participation à différentes reconnaissances physiques**
- 12h30** **Retour à l'hôtel**
- 13h30** **Déjeuner**
- 15h00** **Exercice interactif 3** : Session de questions-réponses en vue de la préparation des présentations des participants. Les participants auront la possibilité de poser des questions et de demander des clarifications sur les sujets couverts dans les sessions précédentes ainsi que sur les sujets intéressant leur présentation du lendemain.
- 17h00** **Fin de la quatrième journée**

Vendredi 2 décembre 2005

Présentations par les participants

- 09h00** **Présentation par les participants de leurs expérience, organisation, bonnes pratiques en vue d'harmoniser leur législation avec les règles du marché intérieur de l'UE**
Président: Timm RENTROP
- 11h00** **Pause**
- 11h30** **Suite**
- 13h00** **Conclusions et Déclaration finale**
Eduard SÁNCHEZ MONJO
- 13h30** **Fin du séminaire**